

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 49 (1992)

Heft: 3

Artikel: Un projet de Vauban pour la défense d'une ville suisse

Autor: Morgan, Stuart / Schubiger, Benno

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-169214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un projet de Vauban pour la défense d'une ville suisse

par STUART MORGAN et BENNO SCHUBIGER

1. La découverte

La récente identification de l'auteur d'un projet de fortifications de 1700 pour la ville de Soleure, conservé aujourd'hui à Berne, a justifié dans l'esprit des collaborateurs du présent article, la reprise en détail de recherches débutées voici soixante-dix ans déjà. L'association insolite du plus grand ingénieur militaire du Siècle de Louis XIV, Sébastien Le Prestre de Vauban (1633–1707) (fig. 1), à la petite ville suisse des Ambassadeurs est effectivement reconnue depuis la parution en 1921 d'une monographie d'Edgar Schlatter, saluée à l'époque comme l'ouvrage définitif dans le domaine des fortifications.¹

Comme preuve de cette association, Schlatter disposait bien d'une copie d'une lettre d'envoi que Vauban avait adressée au début de l'été 1700 au marquis de Puitsieux, l'ambassadeur du roi en Suisse, lettre qui révéla l'existence d'un nouveau projet de fortifications accompagnant la missive (cf. doc.12). Vauban l'avait élaboré, comme il explique en première ligne, en remplacement d'un projet d'un dénommé Chevalier, qu'il jugeait défectueux. Or, pour le malheur de Schlatter, ni le plan de Chevalier, ni celui de Vauban ne se trouvaient plus dans les archives de la ville. Quant aux Soleurois concernés par la question, ils eurent donc soixante-dix ans pour se résigner à l'idée que la pièce la plus précieuse entre toutes ne reverrait probablement jamais la lumière du jour!

Fort heureusement pour nous aujourd'hui, ces craintes s'avèrent sans fondement. A l'occasion de recherches menées de front en vue de la première édition intégrale de la *Collection Schauenburg* d'anciennes cartes militaires bernoises, les auteurs furent attirés par un curieux plan de fortifications anonyme portant bien un titre en français («Plan de Soleure») et bien daté de 1700 (cf. doc.11). Ces deux indices, parfaitement anodins en soi dans le contexte de la Collection, prirent leur véritable relief lorsqu'ils furent confrontés le lendemain, aux Archives de Soleure, avec la copie du mémoire de Vauban décrivant en détail ce plan précisément.

Le projet laisse apparaître à un degré plus élevé que l'on ne pouvait soupçonner jusqu'ici, l'engagement consenti par Vauban pour la défense d'une ville où, paradoxalement, il n'avait jamais séjourné. C'est l'unique exemple, à notre connaissance, où le «Commissaire Général des Fortifications du Roy» se soit à ce point intéressé à la défense d'une ville suisse.



Fig.1 Portrait de Sébastien Le Prestre de Vauban (1633–1707). Gravure de Georg Paul Busch d'après Hyacinthe Rigaud. Zurich, Zentralbibliothek, Graphische Sammlung.

2. La Collection Schauenburg

Le simple fait que ce plan unique soit parvenu au cours du XVIII^e siècle à la ville de Berne, alors qu'il appartenait forcément au Conseil de l'Etat de Soleure à l'origine, mérite une explication. La collection dite de Schauenburg comprend en tout soixante-sept plans et cartes militaires des XVII^e et XVIII^e siècles, réunis par l'ancien Conseil de Guerre de l'Etat bernois. Par des moyens d'acheminement qui nous avaient laissés longtemps perplexes, le projet pour

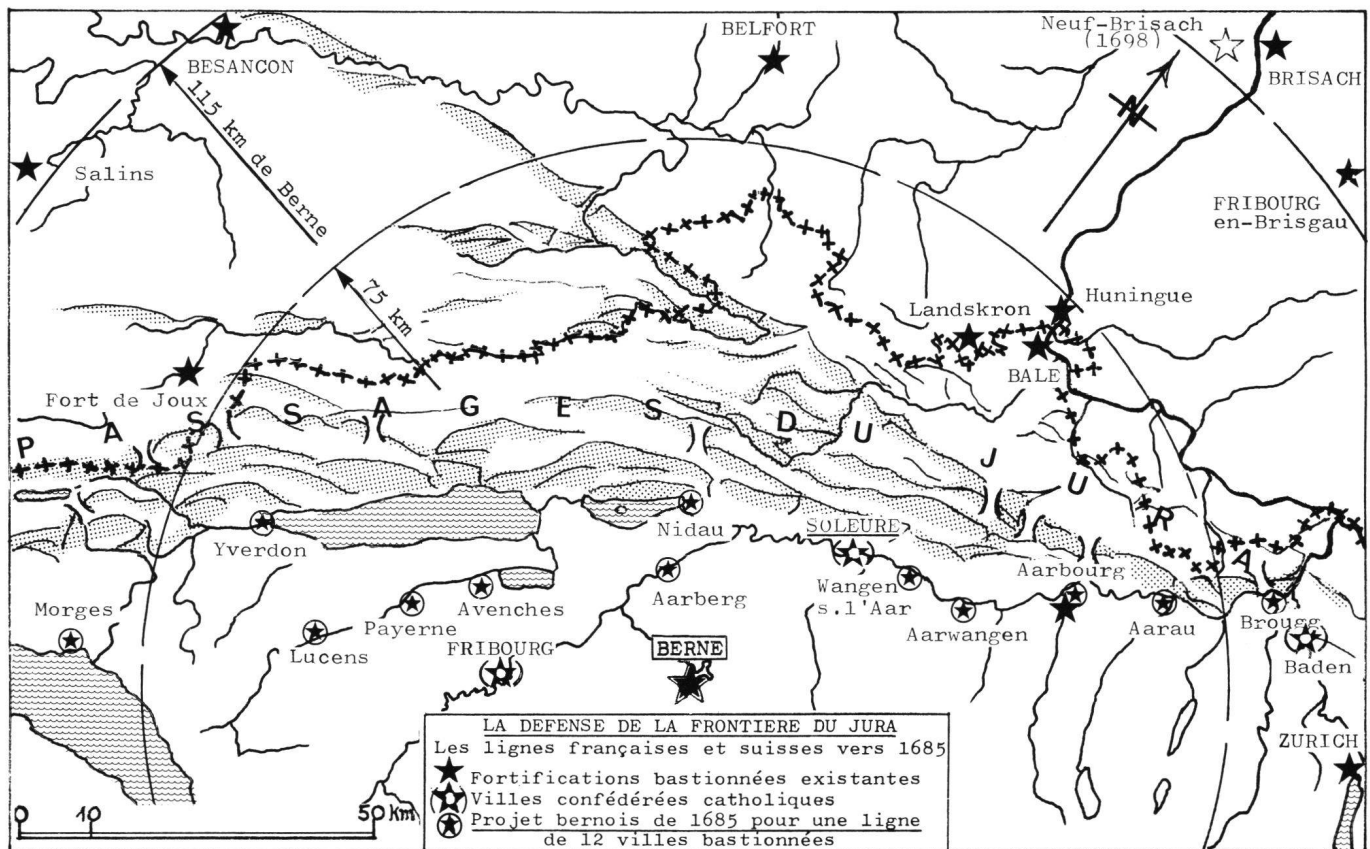


Fig. 2 La défense de la frontière du Jura vers 1685. Projet (non exécuté) de Berne.

Soleure avaient donc trouvé sa place entre 1700 et 1798 parmi les autres projets et relevés de fortifications urbaines comme celles de Genève, Berne, Zurich et Rapperswil figurant également dans la collection.²

Entre en scène en 1798 le général alsacien Balthazar de Schauenburg, vainqueur du Corps helvétique au Grauholz près de Berne. Au lendemain même de la capitulation du 5 mars, le général découvrit ce fonds cartographique de tout premier ordre. Et voilà notre corpus, conçu tout entier pour la défense du pays, passé au service de la campagne française! Schauenburg, puis le général Masséna, son successeur, auraient disposé de certaines de ces pièces (originales ou copies) lors des derniers engagements de l'Armée d'Helvétie sur notre territoire.

Il ne convient pas de retracer ici le chemin pris par ce butin de guerre jusqu'au château patrimonial des barons de Schauenburg en Alsace, ni d'élucider les circonstances de son retour en 1881 à son point d'origine. La restitution intégrale de ce genre de butin tient déjà du miracle. C'est en reconnaissance – en l'occurrence bien tardive – de cette aubaine que nous devons d'ailleurs à la Bibliothèque militaire fédérale, héritière du Fonds Schauenburg, l'initiative d'une édition de marque en grande nature, de la collection entière, comprenant la pièce prestigieuse objet de la présente étude.³

3. Le renforcement des villes suisses à l'époque des guerres de Villmergen (1656–1712)

Une situation conflictuelle régnant dans toute la seconde moitié du XVII^e siècle sur l'ensemble du territoire suisse du nord des Alpes se trouve à l'origine des très nombreux projets de nouvelles fortifications urbaines comme celles de Soleure.

Au début de cette période et avec seulement trois ans d'intervalle l'une de l'autre, deux puissantes secousses telluriques avaient mis à découvert des failles inquiétantes dans l'ancienne Confédération des XIII Cantons. La révolte des Paysans de 1653 avait révélé des clivages d'ordre politique et social. Bien que de courte durée, les affrontements eux-mêmes entre la «Ligue des Paysans» et la «Ligue des Excellences» (celle des villes souveraines et aristocratiques) eurent à long terme une portée néfaste. Victorieuses, les villes n'en restèrent pas moins durablement sous l'effet de choc, dépendantes qu'elles étaient de leurs campagnes proches et lointaines.

La secousse suivante, dénommée par la suite la première guerre de Villmergen, fut, comme on le sait, de caractère religieux. Du jour au lendemain, en 1656, le pays se transforma en deux camps retranchés, avec les cantons protestants et catholiques imbriqués, comme toujours, selon

l'échiquier confessionnel complexe. Les hostilités à peine terminées par la victoire des Catholiques, les deux partis se mirent à renforcer leurs défenses en ville comme à la campagne. Tant et si bien, pourrait-on dire, que la paix malaisée de 1656 allait perdurer contre toute attente jusqu'à 1712.

Cette situation de crise endémique sur le Plateau suisse fut encore aggravée à l'époque par une succession de menaces d'interventions militaires par des pays limitrophes. Après les provocations de la Savoie (Genève en 1602 déjà) puis de l'Allemagne et de l'Autriche sur la frontière nord, ce fut le tour de la France – pourtant l'alliée de la Confédération – d'éveiller des inquiétudes. L'annexion de la Franche-Comté en 1674 par Louis XIV, suivie par la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, n'étaient guère faites pour tranquilliser les esprits! En témoigne notamment la réaction du Conseil de Guerre de Berne à la perspective d'une France belliqueuse confinant ses terres sur toute la frontière du Jura. Le protocole d'une séance tenue en 1685 précisément, souhaite l'établissement de projets de fortifications pour une bonne douzaine de petites villes bernoises alignées au pied du Jura, de Morges, au sud-ouest, à Brougg au nord-est (cf. doc. 2) (fig. 2).⁴ Visiblement inspirée par l'œuvre gigantesque de Vauban en voie de réalisation en Franche-Comté, cette vision d'un bouclier stratégique hérissé de places fortes bastionnées n'était guère réalisable pourtant sur notre terrain. S'agissait-il d'une simple parade de la part des Bernois? Nous remettons nos réflexions sur les motivations de ce genre à la fin de la présente étude.

4. Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban: l'homme et son œuvre en l'an 1700

Vauban en 1700: quelle est la renommée de l'homme et quel est l'impact de son œuvre à ce tournant du XVIII^e siècle? Agé de soixante-sept ans, avec tout un demi-siècle d'expérience de guerre derrière lui, le Commissaire Général des Fortifications du Roi est parvenu à l'apogée de sa carrière. En France, comme dans l'Europe entière, son autorité est incontestée sur deux plans distincts: celui du «bâtitteur de places» et celui du «preneur de villes». En ce qui concerne l'ingénieur, c'est sa réception en 1699 dans la prestigieuse Académie des Sciences qui en témoigne. Quant au meneur de sièges, ce sera sa promotion en 1703 au rang de Maréchal de France. Dans la présente étude il s'agira surtout du bâtisseur, mais on n'oubliera pas pour autant le soldat et stratège forgé dans le feu des innombrables batailles qui marquèrent le règne de Louis le Grand. Parmi les quelque cent soixante projets de fortifications attribués à Vauban, il n'y en a pas un seul qui n'ait pas été mûri au cours de plus de quarante sièges victorieux entrepris sous sa direction.

1700 est une année de paix relative en Europe, mais l'éventualité de nouveaux conflits – telle une guerre de succession au trône d'Espagne – pèse déjà. Pour la France en particulier, c'est une période de consolidation – une aubaine pour notre Commissaire qui accomplira encore pendant l'été et l'automne une de ces grandes tournées

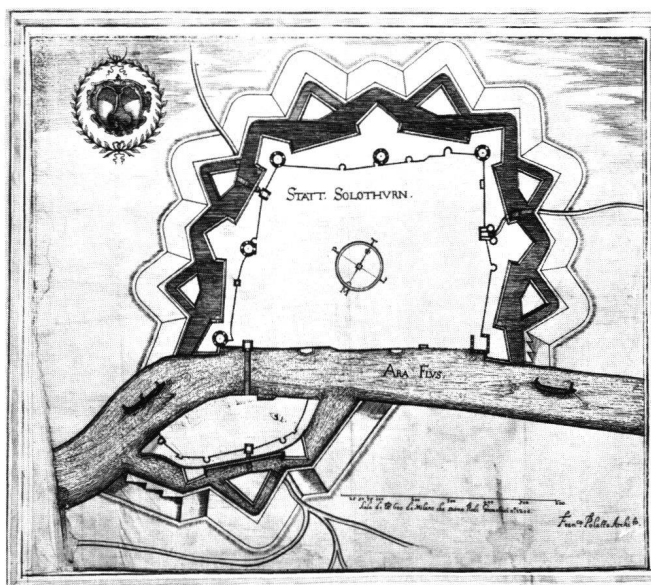


Fig. 3 Gravure sur cuivre du deuxième projet de Francesco Polatta, juin 1667. Bâle, Cabinet des estampes.

d'inspection des fortifications dont il avait le secret (cf. doc. 15). C'est à la mesure de l'immense prestige de cet homme de guerre que ses moindres déplacements étaient suivis parfois avec méfiance par les puissances protestantes de l'époque. Or, voici que Vauban s'approche de nouveau, à la mi-juillet 1700, de nos propres frontières! Dans une lettre datée du 11 août, l'ambassadeur Puyieux à Soleure offre à son ami un curieux commentaire de la situation: «Vous m'avez fait un extrême plaisir de m'avoir envoyé une route (son itinéraire d'inspections). On m'a mandé (informé par lettre) de Genève que vous n'en avez pas passé loin. On l'aura de là mandé aussi à Berne. (...) Ils commencent à se radoucir et cela ne nuira pas à les porter au bien» (cf. doc. 16). L'idée qui est implicite dans cette phrase nous paraît claire: la où passait Vauban, une nouvelle forteresse pouvait toujours surgir!

5. Les fortifications de Soleure au XVII^e siècle

Une analyse circonstanciée du plan-projet de 1700 suppose une certaine familiarité avec une histoire des fortifications soleuroises tissées de légitimes aspirations et de tentatives avortées. Des projets (beaucoup même, mais d'un seul auteur) avaient vu le jour en 1626 déjà, en pleine guerre de Trente Ans. L'histoire des constructions, au contraire, débute en 1667 seulement, onze ans après la décision prise à leur égard par le Conseil soleurois au lendemain de la première guerre de Villmergen. Il n'est pas question d'entrer ici dans le détail de ces deux histoires complémentaires qui avaient fait l'objet des recherches d'Edgar Schlatter. Bien plus instructive dans le contexte présent est l'approche

Les apports de l'étranger dans la fortification de quatre villes moyennes suisses

Ville, confession et population au XVII ^e S.	Projets et réalisations entre 1620 et 1712 environ	Apports techniques: ingénieurs et pays d'origine ou d'activité	Appuis politiques et financiers
Schaffhouse Protestante 6500 habitants environ	Projets et retranchements extérieurs, de 1622 à 1650 environ	Flamand (Pays-Bas, Württemberg) N. d'Aubigné (Genève+, Allemagne) Serres du Pradel (France+)	(Zurich)
Fribourg Catholique 5500 habitants environ	Nombreux projets de bastions, renforcements des enceintes extérieures de 1634 à 1710	Polatta (Milan*) Sevin (France, Pays-Bas) Fouquier (France?) Morettini (France, Pays-Bas*)	Le pape et les Etats catholiques
Soleure Catholique 4000 habitants environ	Nombreux projets et importantes réalisations de fronts bastionnés, de 1626 à 1712	Grossen (Allemagne) Polatta (Milan*) Tarade (France) Chevalier (France) VAUBAN (France) De Morainville (France)	France (Louis XIV)
Rapperswil Catholique 1500 habitants environ	Nombreux projets de fronts bastionnés, renforcements de l'enceinte médiévale, de 1657 à 1712.	Anon. (Italie? 1656) Kleber (Allemagne) Chevalier (France) Morettini (France, Pays-Bas*)	Le pape et les Etats catholiques + Emigré huguenot * Tessinois d'origine

globale du problème de la mise en défense d'une ville comme Soleure, une ville promise à une destinée exceptionnelle malgré sa taille relativement modeste.⁵

Sur le plan des constructions, l'introduction systématique des fronts bastionnés en Europe au XVII^e siècle – ces célèbres ceintures baroques que l'on associe instinctivement avec le nom de Vauban –, mit par la même occasion la Suisse au défi de faire aussi bien que ses voisins. Or, les grands moyens matériels nécessaires à la réalisation de ces ceintures étaient en général à la seule portée des grandes villes de 10 000 à 20 000 habitants comme Bâle, Genève, Zurich et Berne, et bien rarement à celle des villes de tailles moyenne et petite. Dans tous les cas de projets tant soit peu ambitieux, nos villes suisses, petites ou grandes, avaient régulièrement recours à l'aide technique et financière provenant de l'étranger. Un parcours rapide du schéma des emprunts «en espèces et en nature» contractés par quatre de ces places convaincra le lecteur de l'extrême dépendance des Confédérés envers les Etats qui les entouraient.

6. Le scénario des interventions à Soleure de 1667 à 1700

A la suite de l'engagement par le Conseil soleurois de Francesco Polatta, ingénieur en fortifications d'origine tessinoise formé à la cour de Milan, la première campagne de construction des nouveaux bastions démarre enfin le 15 juillet 1667. Le plan retenu – une variante d'un projet initial de Polatta soumis au début de l'année – jette les bases d'une succession de chantiers devant durer en tout soixante ans (fig. 3).

D'emblée, Polatta accorde toutes les priorités à la défense de la vieille cité sur la rive gauche (rive nord) de l'Aar, se

contentant de renforcer la tête de pont médiévale sur la rive opposée au moyen de larges fossés alimentés par les eaux fluviales. Les travaux vont bon train, semble-t-il, lorsque deux ans plus tard il est déjà question d'un réglage de tir. Un croquis anonyme retrouvé aux Archives de Vincennes porte, en effet, un texte italien affirmant que «Soletta (Soleure) fut dessinée par Polatta et, en l'an 1669, moi j'ai dessiné l'agrandissement des fossés avec la fortification extérieure». Pour le moment, nous ignorons l'identité de l'auteur de ce curieux document.⁶

Restée jusqu'alors en suspens, on aborde en 1680 la question de la défense de la rive sud, particulièrement vulnérable à l'attaque. Par l'entremise de l'ambassadeur de Gravel, les édiles sollicitent cette fois un expert français. Louis XIV portera son choix sur Jacques de Tarade, «ingénieur ordinaire du Roy» (1640-1722). Choix d'autant plus heureux qu'en ce moment précis Tarade et Vauban œuvrent ensemble sur la nouvelle forteresse d'Huningue aux portes de Bâle. Vingt ans avant d'être appelé à son tour à prêter son concours, Vauban aurait peut-être eu cette occasion de se pencher un instant, «par plan interposé», sur les problèmes de la défense de notre ville.

En avril 1681, Tarade dépose chez les magistrats ses «Pensées et avis», mémoire accompagné de trois projets de tracés dont seuls les deux premiers sont encore conservés. Cinq années de discussions et de nouvelles expertises sur les mérites respectives de ces deux projets précéderont l'ouverture, enfin, du nouveau chantier en 1686. Malgré le caractère embrouillé des décisions effectivement prises à l'époque⁷, il semble que l'on ait adopté un tracé de compromis pour la ville basse, conciliant ainsi les avantages de l'ampleur des lignes du Premier projet (fig. 4) avec l'économie des moyens offerte par le Second (fig. 5). Tarade

n'aurait jamais envoyé au roi l'une des copies réduites de son deuxième projet (l'autre copie étant restée à Soleure⁸) s'il n'avait pas été assuré au préalable de sa pertinence pour l'avenir. Ce sera son premier projet toutefois qui servira de véritable référence jusqu'à la fin du XVII^e siècle, comme nous pourrons le constater dans les remarques qui suivent.

Nous arrivons ainsi à la fameuse date de 1700. Au Conseil de Soleure les esprits éclairés sont inquiets devant les lenteurs du progrès. Si, après un tiers de siècle de travaux, les bastions préconisés soit par Poletta, soit par Tarade, sont en voie d'achèvement, leurs compléments indispensables d'ouvrages extérieurs pour la défense rapprochée font toujours défaut. La situation est d'autant plus critique que les portées de l'artillerie de siège ont augmenté dans l'inter-

valle.⁹ C'est cette constatation qui incite les édiles à approcher le nouvel ambassadeur de France, le marquis de Puyzieux, ancien militaire et gouverneur de la forteresse d'Huningue, dans l'espoir d'obtenir une fois encore de Tarade une mise à jour, en quelque sorte, de ses projets de 1681. Une correspondance nourrie entre l'ambassadeur, Louis XIV, Le Peletier et Vauban nous renseigne en détail sur les circonstances du changement de ce programme (cf. doc. 3 à 8). Au lieu de Tarade, c'est en effet un ingénieur de Belfort, Etienne Chevalier, qui entre au printemps de 1700 dans la ronde des experts conviés à Soleure.

Comme Tarade s'était concentré sur le secteur de la rive sud tout particulièrement, Chevalier se livre pour sa part au renforcement des trois fronts terrestres de la cité. Son expertise débute, comme le mémoire de Tarade, par une énumération des graves défauts du corps de place, hérités de la conception initiale de Polatta (cf. doc. 9). Les magistrats soleurois, qui avaient déjà maintes fois entendu ce même langage, ont pourtant une autre source de consternation cette fois-ci. Selon le plan du 12 avril se trouvant sous leurs yeux, il faudrait procéder à des expropriations de terrains massives pour réaliser les nouveaux ouvrages extérieurs – des terrains particulièrement affectionnés par certains des magistrats eux-mêmes...

Dans ces circonstances, un nouveau recours à l'aide étrangère ne se fait pas attendre, avec des réactions d'exaspération de l'ambassadeur sans doute, qu'on peut facilement deviner. A son grand mérite (nous lui vouons un culte aujourd'hui!), Puyzieux ne consulte pas son souverain à cette occasion, mais assume lui-même la responsabilité de miser plus juste en visant le plus haut possible. Il adressera donc à son ami de longue date, Sébastien Le Prestre de Vauban, une lettre, disparue aujourd'hui, où il raconte les déconvenues de Chevalier, en espérant que lui, Vauban, pourrait porter un regard de maître sur les pièces incriminées. Cette lettre qui devait dater de mi-avril, va donc susciter la réponse escomptée...

Quelques deux mois plus tard, l'ambassadeur recevra du château de Bazoches du fond de la Bourgogne – la terre de Vauban – un nouveau plan accompagné d'une lettre du 18 juin qui commence ainsi: «Au retour de M^{rs} Chevallier de Soleure, il m'envoya un plan de cette place avec Copie du

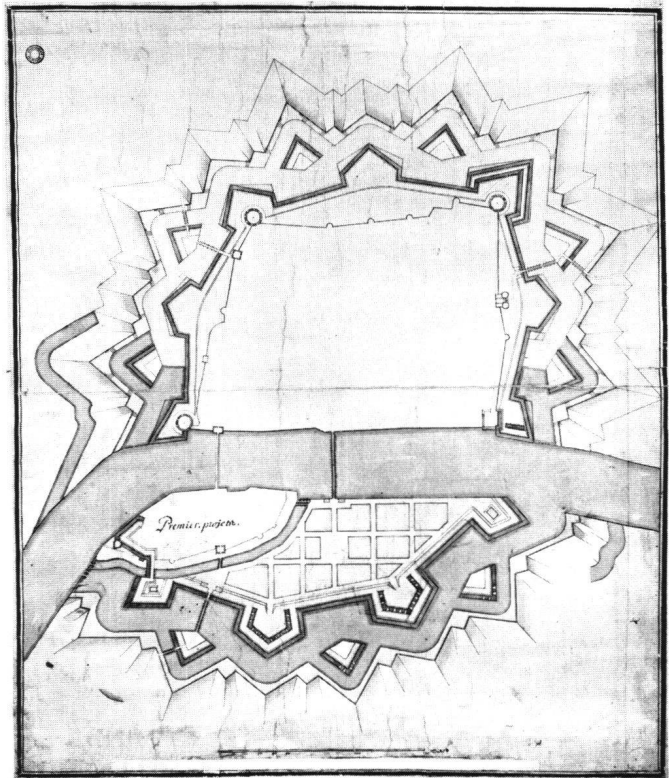


Fig. 4 Premier projet de Jacques de Tarade, avril 1681. Echelle originale 1:1700 env. Soleure, Archives d'Etat, BG 14,9.

mémoire qu'il at presenté à Mess^{rs} les Suisses sur la fortification de cette Ville, que j'ay examiné et sur le quel je veut vous servir d'un plat de mon mestier, vous en fairois après ce qui vous plaira...» (fig. 6) (cf. doc. 12). Le moment est donc venu que nous goûtions ce plat à notre tour!

7. Description du Plan de Soleure de 1700

La pièce N° 23 de la Collection Schauenburg, déposée aujourd'hui aux Archives de l'Etat de Berne, est un projet de fortifications manuscrit, dessiné à l'encre, portant le titre «Plan de Soleure 1700» (fig. 7) (cf. doc. 11). Il est sans signature et il y manque également des renvois correspondant aux lettres *A*, *B*, *C* et *D* désignant quatre variantes de tracés. Le plan est orienté à l'ouest, donc vers l'amont de la rivière dont le nom (*Aar Rivière*) et la direction du courant sont indiqués deux fois. La vieille ville est placée sur la droite, la ville basse sur la gauche. L'indication du Nord manque.

Le plan mesure 73,5 cm de large sur 54,5 cm de haut, franc de bord; le cadre dessiné est de 72 sur 51 cm environ. L'échelle linéaire figure en dessous du titre: cent toises de six pieds de roi, soit 195 m, égalent 11,8 cm (env. 4,5 pouces), soit une échelle au 1:1650. Compte tenu des erreurs de mensuration (les rives de l'Aar se rapprochent de 40 m de trop du

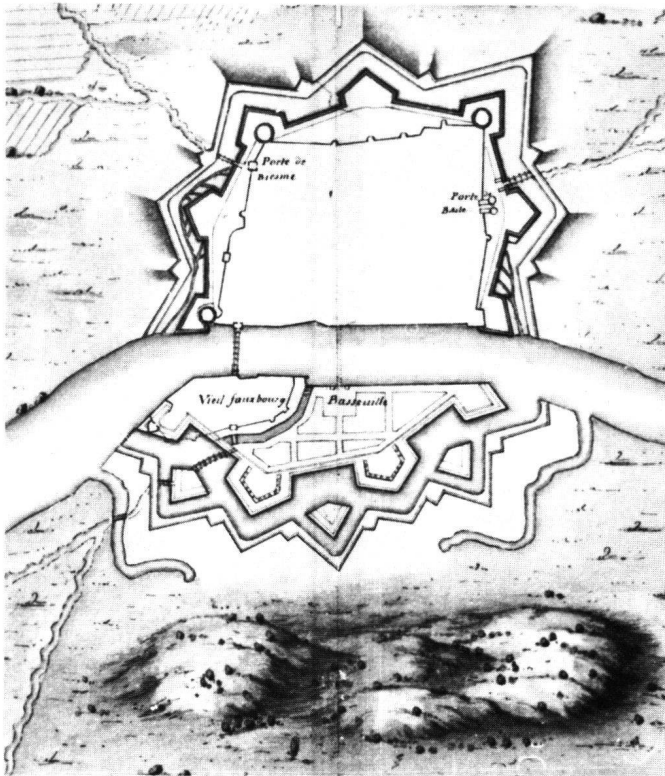


Fig. 5 Copie réduite du deuxième projet de Tarade, entre avril 1681 et 1684 (détail), dans l'Atlas de Louis XIV, t. II, fol. 70. Echelle originale 1:7000 env. Vincennes, Ministère de Défense, Service historique de l'Armée de Terre.

côté aval) et des altérations du support (rétrécissements dus à l'âge, élargissements attribuables à la restauration), une échelle moyenne au 1:1700 nous offre une bonne approximation de la réalité.

Traduits dans les dimensions réelles du terrain, ces chiffres représentent une emprise relativement vaste de 1200 sur 900 m, alors que la ville médiévale (tracés en rouge) n'occupent qu'un espace quadrangulaire de 500 m de côté environ. De toute évidence, il fallait ménager une zone périphérique, non seulement pour les nouveaux ouvrages de Vauban, mais également pour les feuillets rabattables, collés justement sur les marges.

Plus surprenante sans doute est l'absence de toute indication de mouvement de terrain sur l'espace encore libre au sud de la place (à gauche sur le plan) – là précisément où la colline illustrée en fig. 5 revêtait une importance tactique pour l'ennemi. L'origine de cette carence trouvera bien son explication – inattendue – dans les pages suivantes.

Les fortifications finement tracées avec des encres colorées selon les conventions d'usage (infra), consistent pour l'essentiel en bastions pleins, régulièrement espacés: cinq pour clôturer la vieille ville et encore deux, nettement plus grands que les autres, pour la ville basse. Deux demi-


bastions de chaque côté et encore un petit bastion, légèrement écrêtée par une tour médiévale sur la pointe ouest du vieux faubourg, bouclent la ceinture du côté de la rivière. Les berges de la traversée de la ville sont consolidées, mais non pas fortifiées, entre leurs extrémités. Dans son ensemble, le corps de place sur les deux rives dessine un plan ovoïde assez régulier.

Deux projets distincts d'ouvrages extérieurs, désignés respectivement *A* et *D*, prolongent sur trois côtés le système bastionné déjà en place. Pour prévenir des difficultés de lecture résultant d'une superposition de quatre projets sur une feuille unique, l'auteur eut ensuite recours au système de feuillets rabattables déjà mentionnés. Deux séries de trois «papillottes», comme on les appelait à l'époque, portant les lettres *B* et *C*, sont donc collées sur les marges pour illustrer en alternance des projets de flanquement avancé renforçant les fronts ouest, nord et est de la vieille ville (fig. 8 a-c).

Bien que dépourvue de papillottes, la ville basse (fig. 7) ne demeure pas en reste au chapitre des innovations! Un projet de fortifications n'offre en général que des indices sommaires de l'état de la voirie à l'intérieur des murailles. L'exception à la règle se présente lorsque l'ingénieur militaire, confronté désormais à des espaces vierges intégrés dans ses nouvelles lignes, finit par faire œuvre d'urbaniste. Dans le cas présent, il s'agissait de promouvoir un nouveau quartier d'habitation sur la rive sud. Se détachant du fond muet de la vieille ville et de son faubourg (tout deux laissés en blanc), l'agencement aéré des îlots en damier de la ville neuve annonce effectivement la venue de temps nouveaux.

Compte tenu de l'extrême fragilité de la pièce avec ses feuillets rabattables, on ne peut que se féliciter de son bon état de conservation aujourd'hui. Et cela d'autant plus que le plan avait été passablement malmené, malgré tout, au cours de son histoire. Bien que partiellement corrigées par une restauration récente, les traces de deux manières de pliage sont encore perceptibles sur l'original. Le pliage en quatre, visible sur notre reproduction, se justifiait à la rigueur pendant la décennie de 1700 à 1710, où la pièce devait être régulièrement consultée sur le chantier, mais pouvons-nous nous accommoder même de l'idée de son pliage en douze? Réduire un plan de cette importance à un paquet dérisoire de 19 sur 22 cm seulement ne pourrait se concevoir que dans le cas de son déplacement subreptice... vers d'autres horizons. L'hypothèse était séduisante, comme nous l'avons reconnu au début (note 2), mais elle n'en était pas moins erronée.

Nous avons aujourd'hui la preuve que le plan de Vauban était resté dans les coffres soleurois jusqu'à l'extrême fin de l'Ancien Régime – jusqu'au 3 mars 1798 pour être précis, date d'un memorandum du 13 ventôse an VI adressé au général Altermatt, commandant des troupes soleuroises, par le vainqueur de la ville, le général Balthazar de Schauenburg: «Je désire avoir le plan militaire de la ville», réclame ce dernier, et avec ces mots le plan Vauban de Soleure amorça son long périple dans l'espace et dans les temps¹⁰ (cf. doc. 22).


 Au retour de Mr Chevallier de Solleure, il m'envoya un plan de cette place avec Copie du memoire qu'il at presente a Messrs les Suisses sur la fortification de cette Ville, que j'ay examinee et sur le quel je veut vous servir d'un ptat de mon mestier, vous en ferois apres ce qui vous plaira. — Je Commencerois donc pour vous faire un expose des Vieux deffauts de cette place qui sont en nature et en suite de ceux qu'on se propose d'y ajouter, et ce qu'il faudroit faire pour un peu reparer les premiers et Eviter les derniers.

Le premier deffaut de la fortification de Solleure est dans le reustement moderne de la place qui reserre trop la Ville encinte, et empesche qu'elle ne puisse servir d'un aussi bon Retranchement qu'elle auroit pu faire. parce qu'elle n'est pas assez separee de la nouvelle — notamment les grosses tours rondes qui entrent trop avant dans la gorge des bastions ne Conservent point leurs fosses, ce qui est un deffaut tres Considerable qui s'estend aussi sur partie de trois Vieilles Courtines attenants, C'est encore un deffaut de ce qu'il ne reste pas assez de places entre la Vieille et la nouvelle fortification, pour y pouvoir loger des troupes auxiliaires ou les Vaubeaux du Canton en surette et hors d'estat de faire mal a la Ville.

Le deuxieme Consiste a la petitesse des bastions qui n'ont que 30. Toises de face ou environ, les flancs 7. a 8. Tois et les lignes de deffances 70. a 80 Toises ce qui est bien au dessus des Regles.

Le troisieme deffaut est qu'il ne me paroit point d'autres deffauts a cette fortification que celles que le Sr Chevallier y at marque. Ce deffaut est fort Considerable car a moins de rien les Ennemis se viennent jeter sur le Chemin Couvert. et malaisement pourroit on le soutenir estant prive de ceux ouvrages — je ne dis rien du fossé parce que je ne vois rien qui en marque la profondeur.

Fig. 6 Copie de la lettre et mémoire de Vauban, page 1, accompagnant son projet de fortifications de 1700. Soleure, Archives d'Etat, BG 14,9.

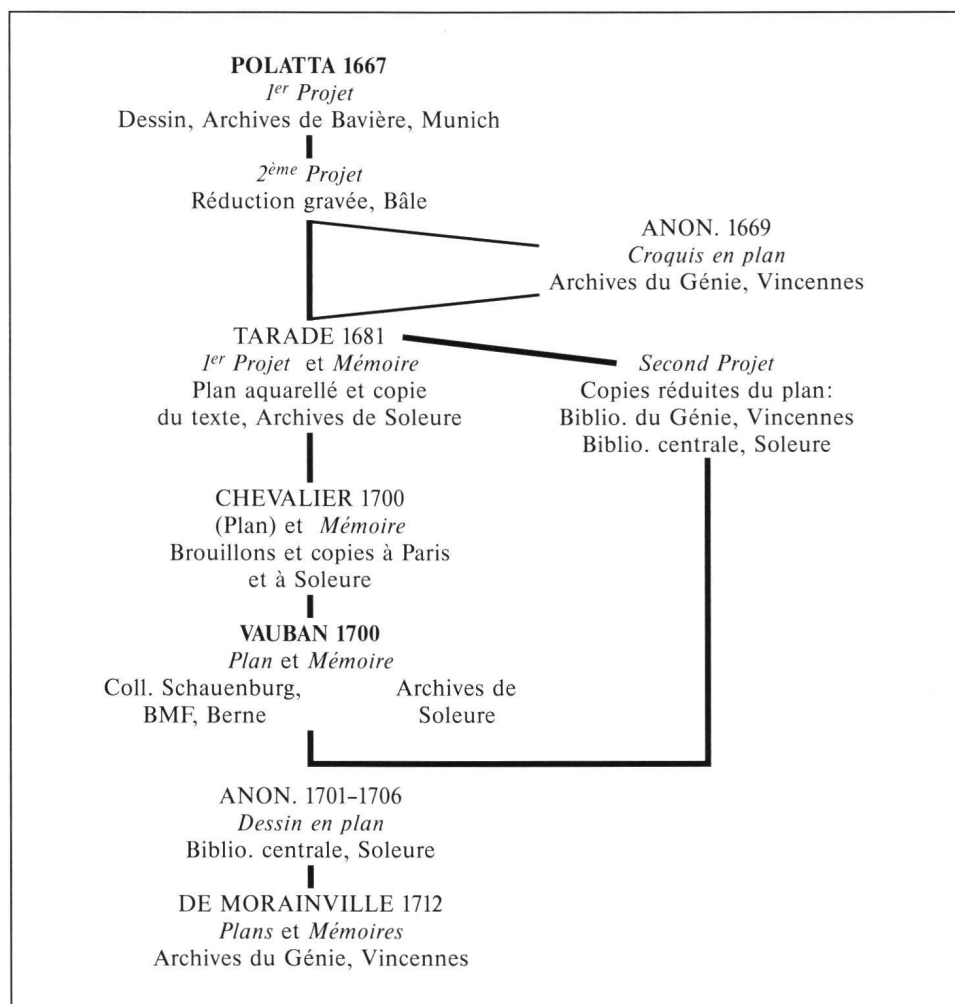
8. La lecture du plan: (1) Le jeu des filiations

Le scénario d'interventions tant diplomatiques que techniques, précédant le recours aux services de Vauban nous a déjà rendu conscients d'une particularité de notre documentation: nous sommes moins en présence d'une série de projets originaux que de contre-projets et de «réglages de tir» successifs. Si un fil conducteur existe donc pour la lecture du plan, il devait ressortir d'une analyse du tableau de filiations ci-après, voie de transmission des données et toile de fond des variantes.

Comme le schéma l'indique, le nœud du problème se situe dans la «génération» de Tarade, de Chevalier et de Vauban entre 1681 et 1700. Que savaient au juste ces deux derniers, des projets et des réalisations de leurs prédécesseurs immédiats sur les chantiers de la place? Une chose est certaine: leur appréciation des faits n'était pas du même ordre que la nôtre. Vauban, nous le savons maintenant par sa lettre du 18 juin 1700 (cf. doc. 12), travaillait sur son projet dans son château de Bazoches en Bourgogne avec le plan de Chevalier devant les yeux, mais il ignorait tout ou presque, des projets de son ancien collègue Tarade, restés sous clef

Schéma des filiations entre les plans-projets (1667-1712)

Légende: *Plan, Mémoire*, etc. = Pièce conservée
(Variante), (Dessin), etc. = Pièce disparue



dans les archives de guerre de Soleure.¹¹ Alors que pour notre interprétation des faits aujourd'hui, nous travaillons avec l'original de Tarade devant les yeux (fig. 4), mais ignorons la forme du plan perdu de Chevalier.¹²

Au point de départ de toutes nos démarches documentaires, l'image de ce «chaînon manquant» de Chevalier se dresse comme un véritable défi. La confrontation des projets de Tarade et de Vauban révèle soit des éléments d'emprunt restés inchangés, soit des innovations caractérisées. Pour les premiers, seul le plan de Chevalier aurait pu les véhiculer jusqu'à Vauban. Quant au «démêlement des réformes», comme on disait à l'époque, soit l'attribution des corrections à Chevalier ou à Vauban, nous disposons heureusement d'autres fils conducteurs...

9. La lecture du plan: (2) Conventions graphiques et piqures de copiste

Pour faciliter la lecture de leurs plans-projets, les anciens fortificateurs recouraient régulièrement à l'expédient de conventions graphiques. Leur usage systématique de différents traits de plume et de couleurs nous permet ainsi, dans les meilleurs cas, de faire la distinction entre les fortifications déjà en place, les nouveaux ouvrages en chantier et les défenses encore à l'état de projet, – que ces dernières soient réalisées ou non par la suite.

La dizaine de jours que Chevalier avait passés au début du mois d'avril 1700 sur les remparts de Soleure, lui auraient permis en toute logique de bien différencier ces trois étapes

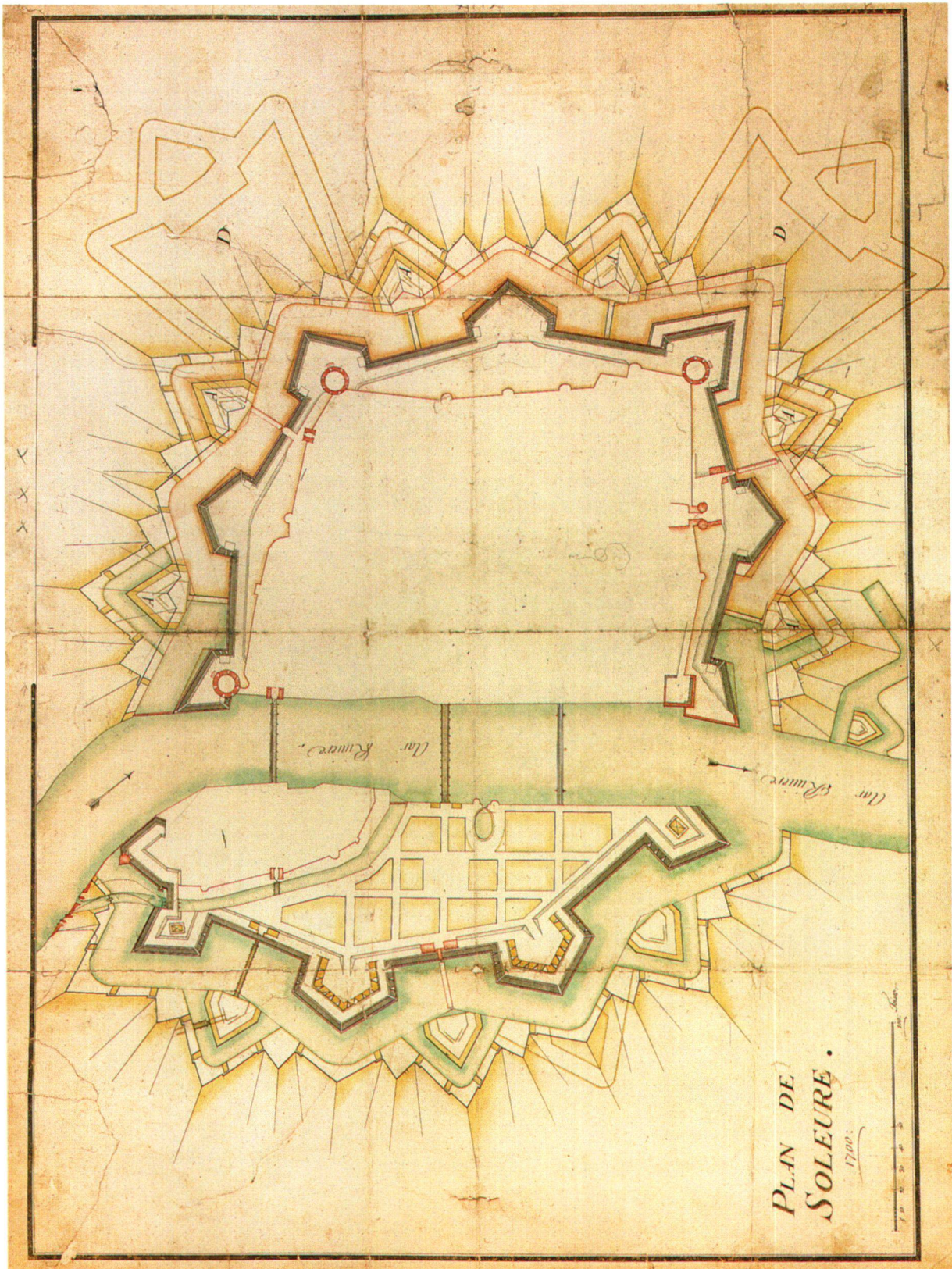


Fig. 7 Plan-projet de fortifications de Vauban, de 1700. Echelle originale 1:1650 env. Reproduite ici: la pièce de fond (variantes A et D), sans les feuillets rabattables. Collection Schauenburg N° 23, Berne, Bibliothèque militaire fédérale.

Les conventions graphiques en usage en 1700

Traits et couleurs	Signification probable
1. Traits de plume rouges et lavis rose.	Tracés de l'enceinte médiévale et de la ligne (cordon) des bastions à l'état 1700.
2. Traits de plume noirs ou gris et lavis gris.	L'ensemble du corps de place (entre talus et parapet) à l'état 1700.
3. Traits de plume noirs ou gris et lavis jaune.	Projets de 1700 attribuables indistinctement à Chevalier ou à Vauban.
4. Idem, mais dessinés sur un feuillet rabattable.	Projets attribuables uniquement à Chevalier.
5. Pointillés gris soulignés de traits de pinceau jaunes.	Projets irrésolus, de moindre urgence, attribuables uniquement à Vauban.

sur son plan. Vauban, au contraire, éloigné qu'il était à quelque quatre cents kilomètres du site, courait sérieusement le risque de commettre des extrapolations abusives au chapitre de «projet vs réalité». Le grand fortificateur, nous le savons par mille témoignages, était éminemment un homme de terrain (cf. doc.10). Son consentement à assumer les risques d'un travail par procuration, en quelque sorte, nous paraît donc pour le moins paradoxal.

Compte tenu de ce genre d'écueil d'interprétation qui aujourd'hui nous attend à notre tour, la table ci-dessus n'est qu'une première tentative de déchiffrement des cinq écritures graphiques en présence sur le plan de Soleure de 1700.

Dans la résolution de ce problème épineux d'attributions, nous pouvons compter fort heureusement sur un tout autre moyen d'approche. Le plan de Soleure n'est pas seulement de la géométrie appliquée mais, criblé littéralement de trous, il relève presque de la radiographie aussi! Nous parlons, bien entendu, des piqûres de copiste, méthode de reproduction connue des architectes et géomètres depuis le Moyen Age. Révélée par une table lumineuse, la présence de quelque mille deux cents trous d'épingles est la meilleure preuve que nous possédons de la filiation directe entre cette pièce et son modèle, le plan disparu de Chevalier. La répartition des trous en fonction d'une bonne quarantaine

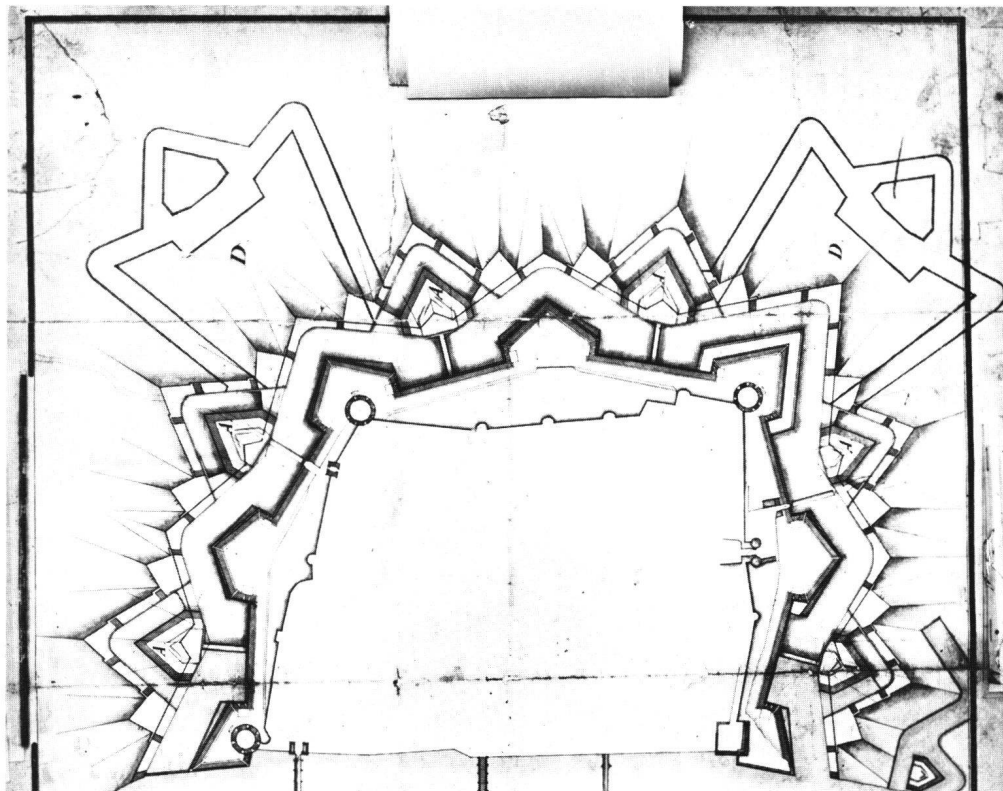


Fig. 8 Trois détails du précédent, illustrant le jeu des feuillets en marge de la vieille ville. a: Feuillet ouverts: projets A et D de Vauban; b: Série B de feuillets fermée: projet B de Chevalier; c: Série C de feuillets fermée: projet C de Chevalier.

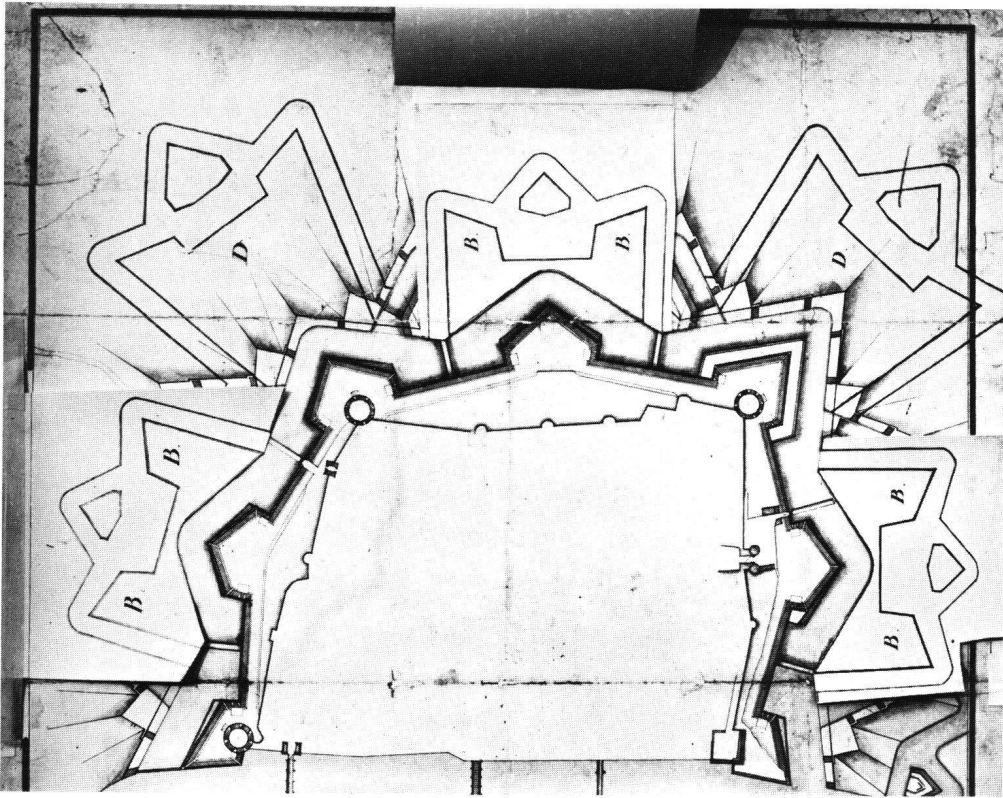


Fig. 8b

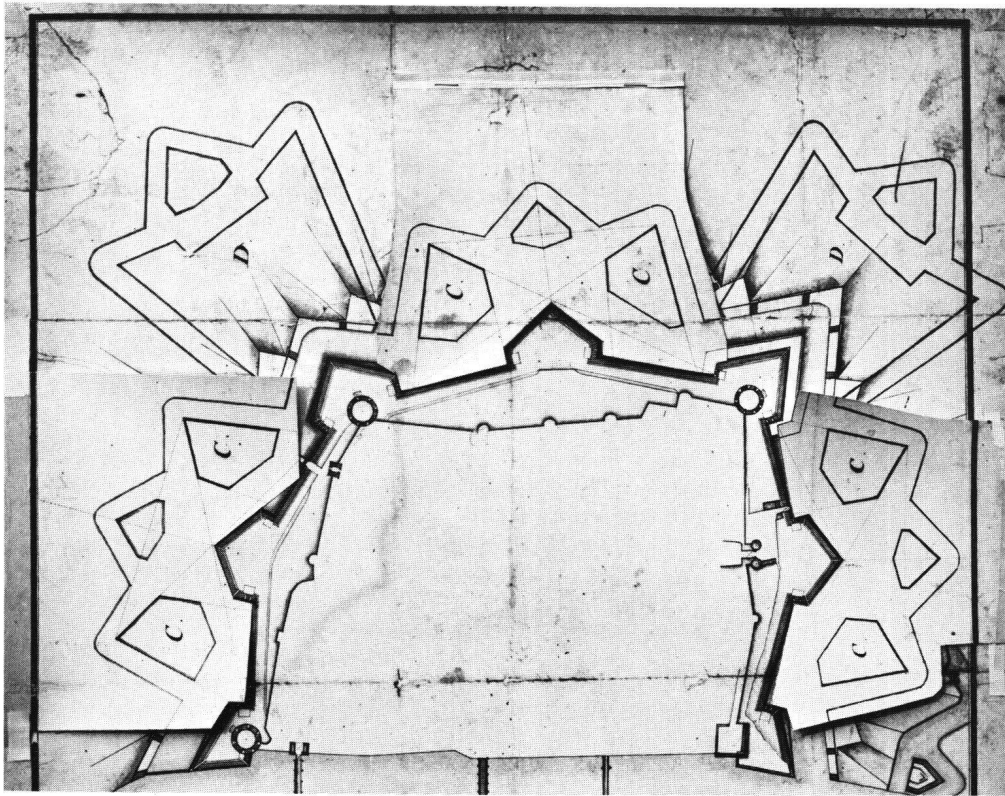


Fig. 8c

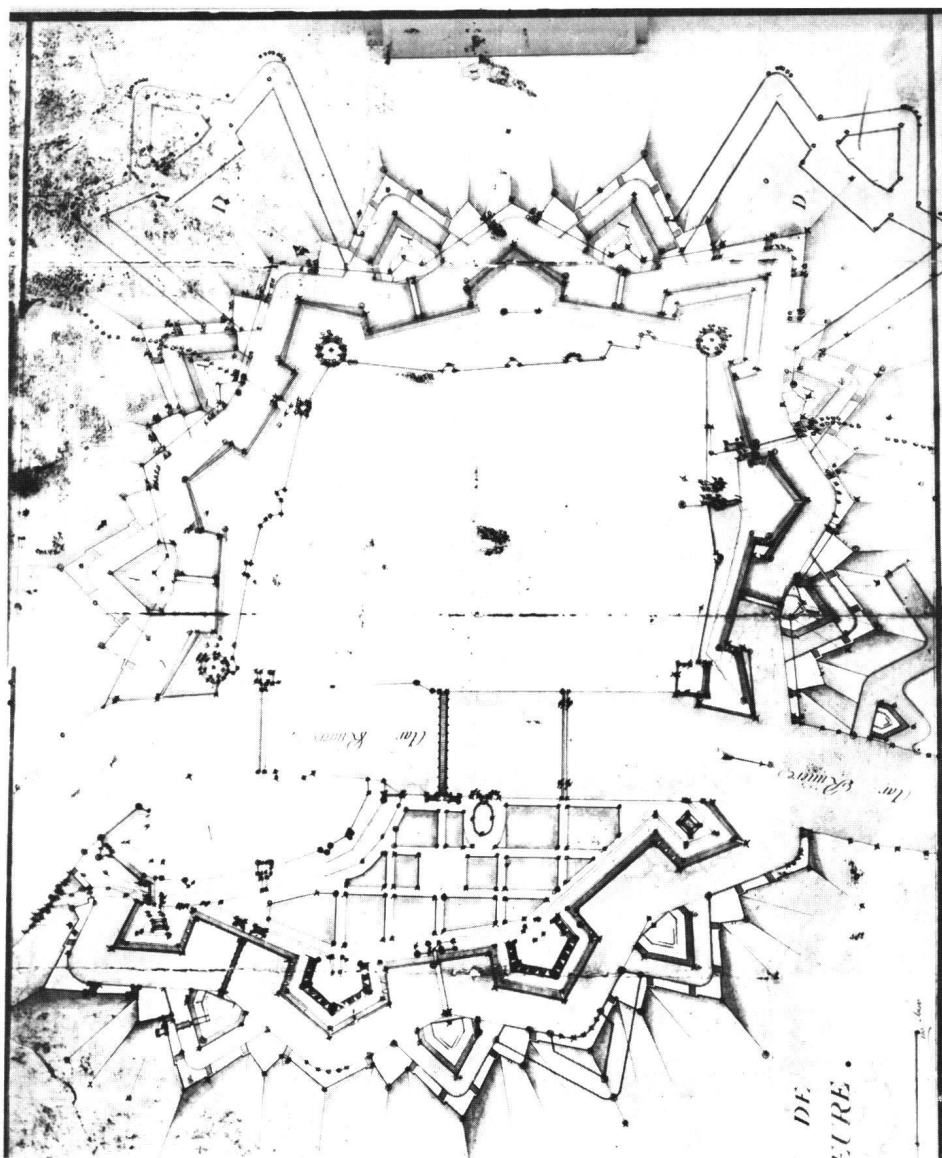


Fig. 9 Distribution des 1200 piqûres relevées sur une feuille d'acétate posée sur le plan de Vauban. Leur annotation par des cercles et des croix en encre de couleur devrait permettre une analyse statistique des circonstances de leur emploi.

d'éléments défensifs distincts nous offre donc une précieuse source d'information complémentaire (fig. 9).

Voici tout l'éventail de situations concevables selon la présence, l'absence ou l'obturation d'une piqûre par l'encre, à un endroit donné :

A ces trois états de perforation correspondent, en somme, six scénarios-types dont les numéros 2 et 4 semblent à première vue attester l'originalité de Vauban. A la réflexion, on conviendra toutefois que seul le numéro 4 présente un solide appui en faveur de la nouveauté du projet à l'endroit en considération.¹⁴

<i>A. Présence</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> 1. Vauban avait copié Chevalier à cet endroit. 2. Vauban, <i>auteur original</i>, avait été copié à cet endroit. 3. Vauban avait copié Chevalier, puis avait été copié à son tour.
<i>B. Absence</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> 4. Vauban, <i>auteur original</i>, n'a jamais été copié à cet endroit. 5. Vauban a manqué de relever ce détail chez Chevalier.¹³
<i>C. Obturation</i>	{	<ul style="list-style-type: none"> 6. Vauban avait copié Chevalier, mais n'avait pas été copié.

10. Interprétation d'un secteur clef du plan de Vauban

Le besoin de concision nous fait renoncer à l'énumération de tous les éléments du plan présentant un certain intérêt pour le chercheur. En portant sur une seule zone de défenses, notre approche est ici nécessairement plus limitée, mais elle s'avèrera peut-être plus parlante: c'est par le jeu d'éclairages multiples et convergents que jaillissent souvent des certitudes.

Le secteur choisi, à l'angle nord-est de la vieille ville, se singularise aujourd'hui par la parfaite conservation du dernier bastion polygonal de l'ancienne ceinture baroque (fig. 10). Le bastion de St-Ours (dit aussi Riedholzschanze), doublé d'une fausse-braie à la manière hollandaise de l'époque, est dressé sur le point le plus élevé de la cité et aurait de ce fait servi de poste de commandement de toute la place. Devant lui, dans l'axe même du bastion, Vauban a dessiné l'un des ouvrages les plus ambitieux de son programme (fig. 11, D). Les abords de la place, à cet endroit, pratiquement plats sur une profondeur de plus de 300 m, n'offraient effectivement aucun obstacle, topographiquement parlant, à une telle extension des défenses. Hélas, pour la réalisation de celles-ci, un obstacle incontournable se dressait là, malgré tout, à l'insu de Vauban: son ouvrage à cornes aurait voué à la démolition la belle demeure de campagne du bailli Johann Schwaller-Wallier, membre influent du Grand Conseil!

Dans les lignes qui suivent, nous laisserons Vauban lui-même parler de ses intentions, en confrontant son mémoire de 1700 avec ce secteur du plan spécifiquement (cf. doc. 12). Le déroulement de ses remarques respecte les formules adoptées pour la plupart des mémoires de l'époque: 1) Passer en revue «les vieux deffauts de la place qui sont en nature» (les vices de forme des défenses existantes). 2) Relever ensuite «les erreurs à prévenir» (celles du projet de Chevalier, en l'occurrence). 3) Insister enfin sur les avantages des corrections sur le nouveau projet de fortifications.

Le premier défaut, selon Vauban, vient du manque de place entre la ligne d'enceinte médiévale (fig. 11, 2) et son enveloppe bastionnée baroque (fig. 11, 4-5). Le corridor étriqué, encombré en temps de guerre de casernes pour loger les troupes auxiliaires, ne laisserait guère de mobilité aux défenseurs. La tour d'angle elle-même (fig. 11, 3) est prise dans la gorge du bastion et, dépourvue de fossé circulaire, n'aurait que peu d'autonomie défensive. (Il est intéressant de constater que Tarade, lui, avait bien pourvu d'un fossé circulaire chacune des trois tours d'artillerie de la vieille ville [fig. 4]. L'erreur d'omission relevée par Vauban sur le plan de Chevalier est donc très certainement imputable à ce dernier).

Vauban n'est guère plus conciliant au sujet des bastions. Tout ici est «bien au dessous des Règles», mais il hésite tout de même à augmenter les flancs des pièces mises en cause «en ce que pour de très médiocres avantages il faudroit faire une fort grande dépance». Il cherche donc un compromis: il s'agira des modifications discrètes de leurs tracés, indiquées sur le plan par des pointillés rehaussés de jaune, que



Fig. 10 Vue du Bastion de St-Ours prise du nord-est, avec la tour d'artillerie du Riedholz en arrière et la fausse-braie et le fossé au premier plan.

nous avons interprétés plus haut comme des solutions alternatives de deuxième rang de priorité.

Vauban passe ensuite à l'attaque des trois projets de Chevalier désignés dans le mémoire de ce dernier par les lettres *A*, *B* et *C*. Sa première réaction au Projet *A* d'une enveloppe de demi-lunes pour couvrir les courtines, est plutôt négative: «car à moins de rien les Ennemis se viennent jeter sur le Chemin Couvert», entraînant la perte de tous les ouvrages extérieurs. Mais il révisé sa critique, sur la page suivante, pour nous offrir finalement «des demie lunes non tout a fait comme celles de Chevalier mais comme je les marque en ce plan (fig. 11, 9) et des fossés et Chemins Couverts comme je les figure au mesme (fig. 11, 6.8), avec des glacis les plus estandues qu'on pourroit».¹⁵ De son propre aveu donc, le nouveau projet *A* de Vauban reste très proche de son modèle disparu. La récente découverte d'un plan contemporain de Chevalier pour Rapperswil, retrouvé dans le même fonds de Vincennes que son mémoire pour Soleure, confirme l'étroite parenté de styles entre Vauban et son disciple.

Comme nous l'avons signalé dans le descriptif, les deux projets suivants sont rendus par le truchement de «papillottes», une innovation due peut-être à Vauban (Chevalier n'y fait aucune allusion dans son propre mémoire) afin de mieux souligner la futilité de leur adoption. Les commentaires de Vauban sur ces deux projets sont déjà assez sévères à cet égard. Ni les petits ouvrages à cornes (fig. 8.B), ni les demi-tenailles (fig. 8.C) n'avaient de mérite à ses yeux, mais, en les reléguant en marge de son propre projet, il se serait offert le luxe de pouvoir les critiquer à loisir. Sa conclusion tombe comme un couperet: «Point du tout dans les Règles»!

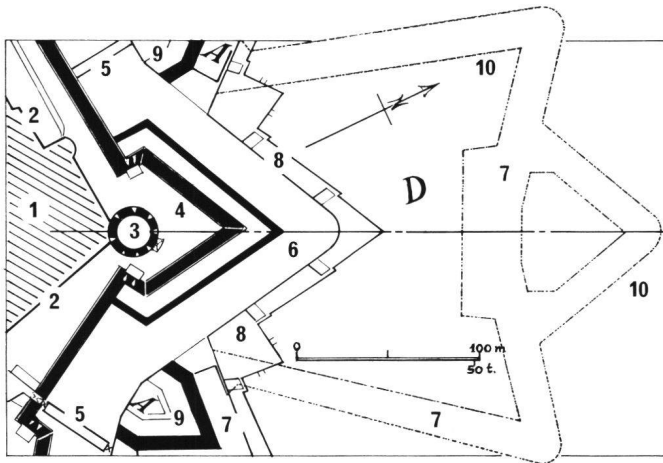


Fig. 11 Plan schématique des fortifications du secteur nord-est relevé sur le plan de Vauban.

1. La Cité médiévale
2. L'enceinte urbaine
3. La tour de Riedholz (XVI^e s.)
4. Le bastion St-Ours (Riedholzschanze)
5. Ponts sur le fossé des bastions
6. Le grand fossé
7. Fossés de secteur (des ouvrages extérieurs)
8. Chemin couvert et places d'armes
9. Projet A de demi-lunes (Vauban)
10. Projet D d'ouvrages à cornes (Vauban)

Ses démolitions verbales enfin terminées, Vauban lance alors son propre projet d'ouvrages à cornes *D* cité au début du chapitre. Ils ne sont plus que deux, cette fois, mais avec leur longueur de 225 m (la portée des mousquets de l'époque) et leur écartement maximal de 440 m, ils pouvaient prendre en tenaille toute approche ennemie par le nord de la ville, le plus exposé à l'attaque. Davantage que leur grande taille, c'est leur orientation pourtant qui les singularise. Au lieu de couvrir les bastions intermédiaires sur les trois fronts de la cité, comme chez Chevalier, ces nouveaux ouvrages à cornes s'alignent sur les bissectrices des bastions d'angle au nord-est et au nord-ouest...

Lorsque six ans plus tard, Vauban se mettra enfin à rédiger ses traités *De l'Attaque et de la Défense des Places*, il reviendra sur cette innovation qui va faire école. «De tous les Dehors ajoutés à une fortification, écrira-t-il, aucun ne l'emporte sur les Ouvrages à Corne bien placez, non sur le milieu des Courtines, comme on les place ordinairement, mais sur les Capitales (axes) des Bastions dont ils embrassent les Faces entières».¹⁶ Avec notre vision rétrospective, nous n'avons aujourd'hui plus aucune difficulté à reconnaître la véritable «griffe du Maître» sur le plan anonyme de Soleure de 1700.

11. Epilogue: réflexions sur «l'illusion des remparts»

Réduite à sa plus simple expression, l'histoire des fortifications baroques de Soleure est celle d'une bonne quinzaine de projets successifs dont seuls le deuxième projet de Polatta (1667) et une combinaison des première et deuxième variantes de Tarade (1681) seront effectivement exécutés. Contre toute attente, nous devons donc admettre que l'intervention du plus grand ingénieur en fortifications de son siècle n'a eu finalement qu'un impact assez faible sur le renforcement de la place.

Les premières réactions du Conseil de Soleure en 1700 furent pourtant favorable à l'initiative. Dans sa lettre à Vauban du 11 août, Puyseux en fait écho: «M^{rs} de Soleure veulent vous écrire pour vous remercier deceque sans en avoir été requis vous avez daigné leur donner vos avis [...]. Je croy qu'ils se resoudrons à suivre votre projet». (cf. doc. 16). Vauban, qui savait lire entre les lignes des communications diplomatiques, ne partagea guère cet optimisme: «J'ay leu les remarques que vous avez pris la peine de faire sur la fortification de leur ville, écrit-il par retour de courrier du 22 août, mais comme ils ne sont ni d'intention ni en pouvoir de les reparer, il seroit inutile de vous entretenir d'avantage» (cf. doc. 17). Et la question se pose aussitôt d'elle-même: dans leurs recours incessants aux expertises et aux contre-projets quasiment condamnés d'avance aux oubliettes, les magistrats soleurois ne se révèlent-ils pas à nous comme des victimes, en fin de compte, de leurs propres illusions?

Ambitionner la possession de solides défenses modernes, nous l'avons dit au début de cette étude, est le trait commun d'un grand nombre de villes européennes de l'époque. Or, les obstacles dressés sur le chemin des réalisations pouvaient s'avérer plus encore psychologiques que matériels. Les délibérations du Conseil de Soleure en disent long à cet égard. Les protocoles des séances enregistrent autant de débats sur la conservation des espaces verts environnants (sic!) que sur l'économie des deniers publics; autant de ménagements des paysans vivant à l'extérieur que des gestes pour rasséréner les citoyens intra muros. A sa décharge, la magistrature – pourtant grande protégée de la France – ne pratiquait que rarement une politique de l'arbitraire. «Les irrésolutions sur les projets de fortifications dans une République (comme Soleure) ne sont pas surprenantes», dut expliquer un jour l'ambassadeur Puyseux, qui était bien placé pour témoigner des balbutiements de la démocratie en Helvétie (cf. doc. 8). Sa lettre du 10 avril 1700 est adressée à ... Louis XIV qui, visiblement, n'avait jamais connu ce genre de problème!

Une autre hypothèse sur ces «irrésolutions» nous vient encore à l'esprit. Ces appels répétés aux experts étrangers ne prennent-ils pas pour finir l'allure de parades du genre évoqué plus haut au sujet d'une ligne de défenses bernoise? Peu disposés à sacrifier leur bien-être aux coûteux impératifs de fortifications «à la Vauban», nos magistrats auraient plutôt rempli leur temps – et tranquillisé leurs consciences – en s'adonnant aux débats, certes nécessaires, mais trop souvent improductifs. Seul le spectre d'un

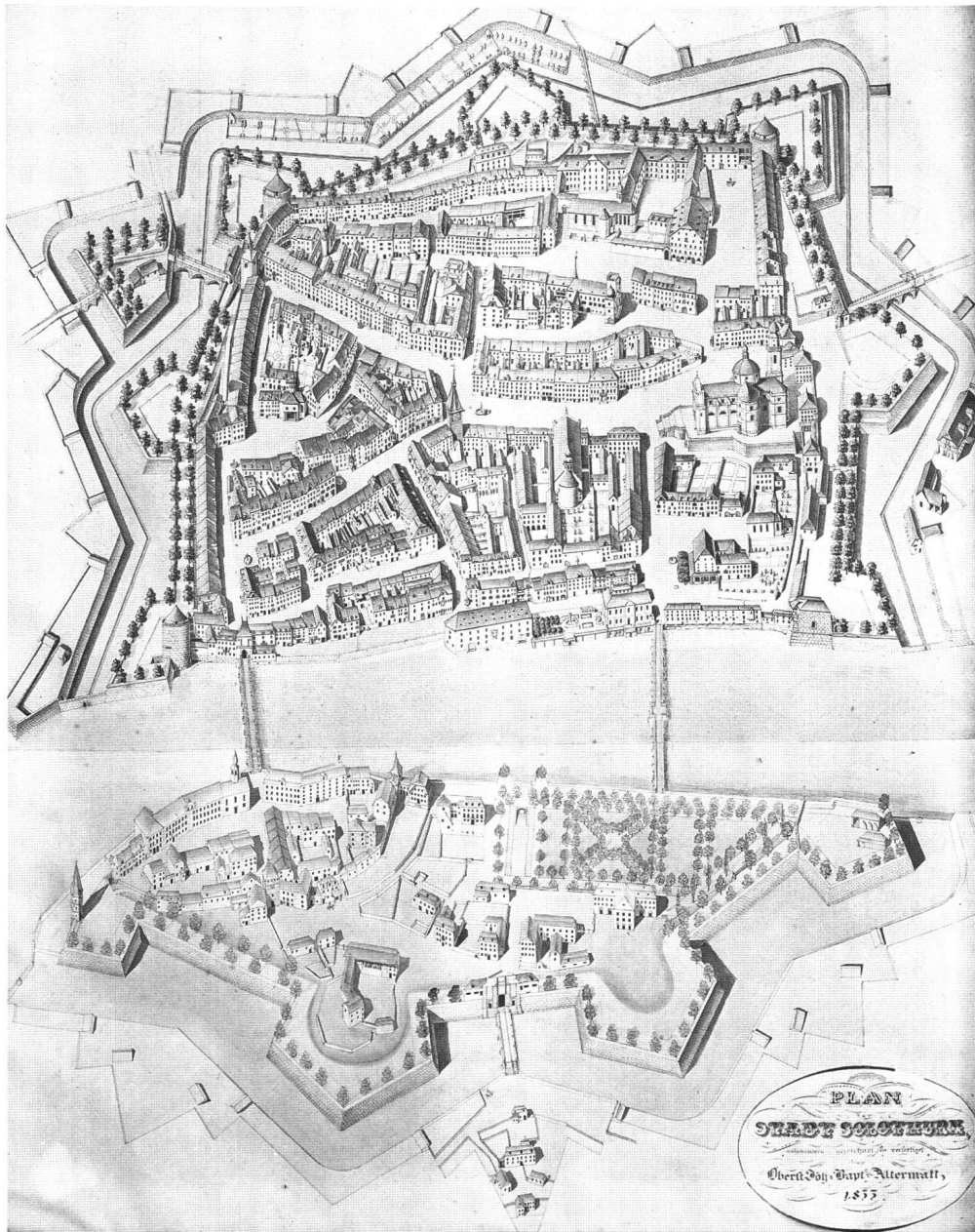


Fig. 12 Dessin en plan-perspective à la mine de plomb, des fortifications soleuroises en 1833, par Johann Baptist Altermatt. C'est l'image la plus complète des remparts peu avant le début des démolitions. A comparer avec les projets de Polatta et de Tarade (Fig. 3, 4 et 5). Kammersrohr SO, propriété privée.

nouveau conflit confessionnel à l'image de la première guerre de Villmergen les poussera enfin, en 1709, à la réalisation d'un dernier projet: peu onéreux, bien entendu, et vieux de quarante ans! (Fig. 12)¹⁷

Le Siècle de Louis XIV touchait à son terme en cette année 1712 qui vit la victoire définitive en Suisse des Cantons protestants. Dans une ville comme Soleure, un sentiment de lassitude envahit les esprits, victims, en

quelque sorte, de «l'illusion des remparts». «Les protestants sont fort satisfaits de leurs avantages et les catholiques peu disposés à se relever de leurs pertes», écrit un témoin oculaire français, le sire de Morainville, le dernier des grands ingénieurs étrangers à être convié – trop tard – à Soleure.¹⁸ Avec ces paroles, on voit émerger une autre image de cette Ville des Ambassadeurs et République d'officiers agréée par le Roi-Soleil. L'image, cette fois, d'une Soleure

prenant conscience de son impuissance, alors même que, grâce à son statut de neutralité, elle tenait à rester, comme auparavant, à l'écart des conflits.

Le désillusionnement général était-il justifié, en fin de compte, à la lumière de l'Histoire? Par sa capitulation du 3 mars 1798 devant les troupes françaises du général Schauenburg, Soleure évitera de justesse l'épreuve du feu qui nous eût fourni une réponse. Elle nous viendra pourtant, cette réponse, mais sous une forme imprévisible. Celle d'un rapport circonstancié sur l'état des défenses des

villes suisses en 1798, rédigé par Schauenburg lui-même. «Il résulte de cet examen, conclut-il, que les places de la Suisse, *Soleure exceptée*, peuvent servir contre des habitants, mais peu contre une armée ennemie» (cf. doc. 23).¹⁹ Le fait que l'homme le plus qualifié pour émettre un jugement objectif en la matière, ait reconnu en Soleure un cas d'exception à l'époque, pourrait nous surprendre. Son observation n'en reste pas moins pour nous une manière de réhabilitation de la place forte d'autrefois, l'objet de toutes nos recherches.

NOTES

- 1 EDGAR SCHLATTER, *Baugeschichtliches über die Stadt-Befestigungen von Solothurn*, Hist. Verein des Kant. Solothurn, Heft 1, Soleure 1921.
- 2 Il nous paraissait évident que le Conseil de Soleure n'avait pas cédé de son plein gré une pièce de cette valeur, une pièce qui, de plus, relevait du secret militaire. Entre d'autres hypothèses envisagées était celle d'un «affidé» (agent) qui l'aurait convoyée à Berne. La présence de pliures suspectes sur le plan nous confortait un moment dans cette idée, mais la réalité résidait ailleurs...
- 3 *La Collection Schauenburg* (coffret de cartes et livre de commentaires), Editions Gilles Attinger, Hauterive 1989. Avec des contributions du Prof. Georges Grosjean et de MM. A.F. Berlincourt, D.C.E. Engelberts, Stuart Morgan et D.M. Pedrazzini.
- 4 *AEB*, Kriegsmanual B II, 19, p. 28.
- 5 «De toutes les Villes Capitales des Republiques (suisses)», écrit l'ingénieur français Tarade, «il ny a pas de si petite que celle de Solleure...» La remarque devait justifier l'adoption de son premier projet de fortifications que nous rencontrons un peu plus loin. *AES*, BG 14,9, 1^e *Projet*, Article 10.
- 6 *AG*, Art. 14 (Suisse), carton «*Arbourg*» (sic). La surprenante juxtaposition sur une même page de carnet, de notre ville très-catholique et d'Arbourg, la citadelle de la Réforme bernoise, nous laisse plutôt songeurs sur les véritables allégeances de ce personnage énigmatique!
- 7 Schlatter lui-même (cf. note 1, p. 38) évite scrupuleusement d'entrer en matière des deuxième et troisième projets: «faute de place», s'empresse-t-il de préciser!
- 8 *BCS*, aa 449.
- 9 Sans ouvrages extérieurs, un ennemi installé sur les collines notamment au sud de la ville, pouvait désormais commander toute la place et tirer en toute impunité sur la ville basse à leur pied (fig. 5).
- 10 *BNS*, cote MS 482, p. 23. Le mérite de la découverte de cette pièce - et de celle citée en fin d'article - revient à M. Derck Engelberts dont les recherches en vue d'une thèse sur Schauenburg l'avaient conduit à Strasbourg. Qu'il soit vivement remercié ici pour ses deux communications.
- 11 Vauban se souvenait-il encore en 1700 de la mission de Tarade à Soleure en 1681 évoquée plus haut? Il aurait certainement eu l'occasion de voir la copie réduite du second projet dans l'*Atlas de Louis XIV* (fig. 5) lors d'une de ses visites du roi au Louvre ou à Versailles.
- 12 Nos recherches de ce plan de Chevalier dans le Fonds Rosanbo provenant de l'ancienne bibliothèque de Vauban se révélant infructueuses, il nous paraît raisonnable d'attribuer sa destruction à Vauban lui-même, une fois terminé son contre-projet de la même année.
- 13 Omission involontaire de son secrétaire Thomassin plutôt: Vauban laissait à des subalternes les besognes de cet ordre et n'intervenait que pour porter ses «réformes» sur un plan de base déjà établi.
- 14 Vu le grand nombre de paramètres en présence, nous envisageons leur digitalisation et analyse par ordinateur. D'ores et déjà nous pouvons compter sur l'expertise de M. Hubert Dupraz de l'EPFL pour la réalisation de ce projet.
- 15 A remarquer que ces chemins couverts et glacis «estandardes» caractérisant les ouvrages extérieurs, ne figurent pas sur les trois autres projets, qui s'arrêtent à la hauteur de leurs fossés de secteur (fig. 11.7). Vauban les aurait supprimés uniquement par économie de place.
- 16 *Traité de l'Attaque des places par M^r de Vauban*, Ms de 1706 édité pour la première fois en 1737. Notre citation vient du Chap. XXII, «De l'attaque des places régulières».
- 17 L'ouvrage en question, un ravelin (demi-lune) couvrant la porte de Bienne, figure pour la première fois chez Polatta (fig. 3) et pour la dernière fois chez Altermatt (fig. 12). Les traces dudit Ravelin aux Cafards («Käferschanze») furent retrouvées en 1975 lors de la construction d'un garage souterrain sous la place.
- 18 De Morainville, *Mémoire adressé à Monseigneur, du 7 sept. 1712*, *AES* BG 14,9 et *AG*, Art. 14 (Suisse), pièce 2, p.1.
- 19 *Renseignements sur la position de l'armée, ses moyens de défense et d'attaque et sa destination dans l'intérieur de la Suisse*. Pour les circonstances de la découverte de cette pièce, voir note 10.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1: Zentralbibliothek, Graphische Sammlung, Zurich.
Fig. 2, 6, 8, 9, 11: Dessins et photos Stuart Morgan, Bursins.
Fig. 3: Kupferstichkabinett der Öffentlichen Kunstsammlung, Bâle.
Fig. 4: Archives d'Etat de Soleure (Photo: Pascal Hegner, Soleure).
Fig. 5: Ministère de la Défense, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes.
Fig. 7: Bibliothèque militaire fédérale, Berne.
Fig. 10: Photo Arnold Faisst, Soleure.
Fig. 12: Propriété privée, Kammersrohr SO.

REMERCIEMENT

Les auteurs tiennent à exprimer leurs vifs remerciements au marquis de Rosanbo qui les a autorisés à consulter une partie du Fonds Vauban appartenant à sa famille en Bretagne et déposé, sous la forme de microfilms, aux Archives nationales à Paris.

ABRÉVIATIONS

(Pièces justificatives et Notes)

- AD* Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères. Correspondance politique suisse.
AEB Archives d'Etat de Berne.
AES Archives d'Etat de Soleure.
AG Archives du Génie, SHAT, Château de Vincennes, Art. 14.
AN Archives nationales, Paris. Microfilms du FR (infra).
BCS Bibliothèque centrale, Soleure.
BG Bibliothèque du Génie, SHAT, Château de Vincennes.
BMF Bibliothèque militaire fédérale, Berne.
BNS Bibliothèque nationale et universitaire, Strasbourg.
FR Fonds Rosanbo, Correspondance Vauban, Le Château, Plouaret (Bretagne).

PIÈCES JUSTIFICATIVES 1699-1700

Dans les relevés qui suivent, l'orthographe originale est conservée pour autant qu'elle ne nuise pas à la compréhension du texte.

1699 Une prémisses:

le marquis de Puyzieulx, ami de Vauban, nouvel ambassadeur de France à Soleure

Doc. ① 23 avril 1699

Vauban à Puyzieulx, de Paris *AD* Vol. 120, fol. 278-79
J'ay reçu, Monsieur, la tres gracieuse vôtre du 15 de ce mois () Je ne suis pas fâché que vous fassiez le Metier d'ambassadeur. Au contraire j'en suis bien aise car il vous falloit faire cela. () Je ne sais pourquoi mais il me semble que l'amitié des Cantons nous est plus nécessaire quelle n'a jamais été.

Doc. ② 5 août 1699

Puyzieulx à Vauban, de Soleure *AD* Vol. 120, fol. 520
() Pour M^{rs} de Berne, on n'en tirera rien si on ne les mortifie ou si on ne leur en fait toute la peur () Ces messieurs ne sont si fiers que par la confiance qu'ils ont au roy d'Angleterre mais comme vous dites bien il ne fera pas la guerre pour eux.

Jan.-avr. 1700 Des prémisses:

M^{rs} de Soleure font part de leurs soucis sur l'état de leurs fortifications

Doc. ③ 15 fév. 1700
Protocole du Conseil soleurois *AES* Manual Vol 203, p. 118
(Décision de solliciter une nouvelle expertise de leurs fortifications par Tarade, auteur des projets partiellement adoptés en 1681, mais encore inachevés en 1700).

Doc. ④ 21 fév. 1700
Puyzieulx au Roy, de Soleure *AD* Vol. 121, fol. 65^{vo}-66
Il y a trois jours que M^{rs} de ce Canton de Soleurre () me prient d'écrire à Votre Majesté et la supplier très humblement de leur part de vouloir bien leur faire la grace de leur envoyer un de ses Ingénieurs qu'elle eut la bonté de faire il y a quelques années pour voir si on a bien suivy ce qui avoit été ordonné à leurs fortifications et pour y ajouter encor quelque chose selon qu'on le jugera a propos. Ce fut M. Tarade qui y vint par l'ordre de Votre Majesté. Ils souhaiteroient que ce fusse encor estre lui, s'il n'est point trop occupé à présent pour son service. Ils ne prétenderens de garder icy que quatre ou cinq jours...

Doc. ⑤ 12 mars 1700

Le Roy à Puyzieulx, de Versailles *AD* Vol. 121, fol. 73^{vo}
Je donnerai incessamment les ordres nécessaires pour envoyer un ingénieur à Soleure mais mon service ne peut permettre que ce soit le S^r Tarade.

Doc. ⑥ 17 mars 1700

Le Peletier à M^r (?), de Paris *AD* Vol. 125, fol. 97.
() pour vous rendre compte des ordres que j'ai reçus du Roy sur la lettre de M^r le Marquis de Puyzieulx touchant l'envoy d'un ingénieur à Soleure: le S^r Tarade () étant obligé de donner une attention continuelle aux ouvrages considérables qui se font cette année au Neufbrisac et à Landaw, Sa Majesté n'a pas jugé qu'il pût s'absenter pour faire un voyage en Suisse. () Ainsi Elle m'a commandé d'envoyer un autre ingénieur à sa place: J'ay choisy pour cela le S^r Chevalier, ingénieur en chef à Belfort qui a eu l'année passée une semblable commission dont M^r l'Ambassadeur et M^{rs} des Cantons furent fort satisfaits.

Doc. ⑦ 29 mars 1700

Le Roy à Puyzieulx, de Versailles AD Vol. 121, fol. 96.
J'ay ordonné au S^r Chevalier Ingenieur à Belfort de se rendre auprès de vous, et de se conformer à ce que vous lui direz, et je lui ai donné cet ordre sur la demande que le Canton de Soleurre vous a faite.

Doc. ⑧ 10 avril 1700

Puyzieulx au Roy, de Soleure AD Vol. 121, fol. 113.
Le S^r Chevalier Ing^r à Belfort est icy depuis dix ou douze jours. Les irresolutions sur ses projets dans une République ne sont pas surprenantes, c'est ce qui l'a retenu icy plus long temps qu'il ne croyait. Il fais essai de s'en retourner le lendemain à Belfort. M^{rs} de Soleurre en ont été tres satisfaits, et m'ont prié de très humbles actions de graces à Votre Majesté de la bonté qu'elle a bien voulu avoir de le leur envoyer. Ils pretendent lui faire un honnete present de quelque orfévrerie, mais il m'a dit qu'il les en remercieront en ne recevront rien. Je l'en ay fors loué. () Il enverra de Belfort à Votre Majesté les plans de ses projets pour icy, avec ses raisonnemens sur cette fortification.

Doc. ⑨ 12 avril 1700

Mémoire sur les fortifications de Solleure par M^r de Chevallier, Soleure* AG Art. 14, Suisse
AD Vol. 125, fol. 148-149.
AES BG 14,1

*Le plan est perdu

Doc. ⑩ 24 avril 1700

Vauban à Tarade, de Versailles FR Correspondance
AN 161 MI 45, doss. 8/19.

(Conclusion d'une expertise par Vauban pour Tarade sur un projet de Neuf-Brisach que ce dernier lui avait soumis:
Je ne vous oppressionnay rien en détail (ne vous accablerai pas de détails?) de crainte de me tromper *parce que je ne suis pas sur le lieu.* (Nos italiques)

Juin 1700 Un premier:

un plan de fortifications par Vauban pour Soleure.
Correspondance et séquelles.

Doc. ⑪ Mi-juin 1700

(Vauban) «Plan de Soleure 1700» BMF Schauenburg, N° 23

Doc. ⑫ 18 juin 1700

Vauban à Puyzieulx, de Bazoches AN 161 MI 45, doss. 13/71
(Mémoire daté pour accompagner le nouveau plan de Soleure. Brouillon.)

Idem (sans date)

AES BG 14,9
(«Lettre escrit à M^r l'embassadeur Marquis de Puissieux par M^r de Vauban.» Copie.)

Doc. ⑬ 1 juill. 1700

Vauban à Le Peletier, de Bazoches AN 161 MI 39, doss. 2/5
(Retenu pendant tout le mois de juin à Bazoches «pour réparer sa santé un peu détraquée», Vauban met à profit son séjour pour réaliser, entre autres, son plan de fortifications pour Soleure. Sa lettre à Le Peletier n'en dit mot, sinon de l'impatience qu'il éprouve de reprendre sa route vers le sud-est...)

Doc. ⑭ 14 juill. 1700

Protocole du Conseil d'Etat soleurois AES Manual Vol. 203, p. 52.
(Discussion du nouveau projet de Vauban transmis par l'ambassadeur Puyzieulx. Réactions enthousiastes.)

Doc. ⑮ 14 juill. 1700

Vauban à Puyzieulx, de Bazoches AD Vol. 125, fol. 332.
Le pied à l'étrier et prest à partir pour mon voyage (d'inspection des places sur la frontière des Alpes), je vous envoie un projet de ma route () car on veut de nouvelles places au pays où je vais et je veux leur prouver qu'il ny faut pas.

Doc. ⑯ 11 août 1700

Puyzieulx à Vauban, de Soleure AD Vol. 126, fol. 69^{vo}-71
Vous m'avez fait un extrême plaisir de m'avoir envoyé (votre) route: on m'a mandé (=informé par lettre) de Genève que vous n'en avez pas passé loin. On l'aura de là mandé aussi à Berne, dont je suis bien aise, cela sera un hausse pied à ces M^{rs} de Berne, ils commencent à se radoucir et cela ne nuira pas à les porter au bien.

M^{rs} de Soleure veulent vous écrire pour vous remercier de ce que, sans en avoir été requis, vous avez daigné leur donner vos avis, et leur faire part de vos sages lumières au sujet de la fortification de leur ville. Je croy qu'ils se resoudrons à suivre votre projet; en attendant qu'ils le fassent eux-mêmes ils m'ont prié de vous rendre graces de leur part, et de vous assurer de leur reconnaissance, et a quel point ils vous sont obligés.

Doc. ⑰ 22 août 1700

Vauban à Puyzieulx, de Fenestrelle AD Vol. 126, fol. 72.
() Empeschez, sil vous plaist, M^{rs} de Soleure de mescrire, cela m'embarasseroit et de plus *c'est pour vous** que je vous ay donné des avis sur la fortification de leur ville afin que cela pût vous mettre en estat de leur rendre quelque service.

J'ay leu les remarques que vous avez pris la peine de faire sur la fortification de leur ville, elles sont fort bien touchées, mais comme ils ne sont d'intention ni en pouvoir de les réparer, il seroit inutile de vous en entretenir d'avantage. Après ce voyage-ci achevé, () si vous voulez vous rendre à votre gouvernement (Huningue) avec un plan de Soleure, nous perlerons à fond de la fortification. () Ma Route est déjà toute desroutée... (* = nos italiques)

Doc. ⑱ 29 oct. 1700

Conseil de Soleure à Vauban AES Concepten Vol. 99 AB
1,96 p. 896. (Copie)

Agréé Mons^r nos remerciemens pour la faveur que vous nous avez fait, et la paine que vous avez pris de dresser le Plan pour mieux fortifier nostre Ville, que son Ex^{ce} Monseig^r l'Ambassadeur a eu la bonté de nous remettre.

Nous vous en sommes sensiblement obligés, & vous prions Mon^r d'estre persuadé de nostre parfaite reconnoissance souhaittant l'occasion pour cet effet de pouvoir temoiner l'estime que nous faisons de vostre Personne estans très veritablement

Monsieur,

Vos très affectionnés

Serviteurs,

()

L'advoyer.

Doc. ⑲ 4 déc. 1700

Vauban à Puyzieulx, de Toulon AD Vol 126, fol. 338
AN 161 MI 45, doss. 13/72

J'ay recu, Monsieur, les deux (lettres) dont vous m'avez honoré en dernier lieu y joint la lettre de M^{rs} de Soleure (supra) dont je me serois bien passé. J'y repons selon l'instruction que vous avez eu la bonté de m'envoyer dont je vous suis très obligé car sans ce secours j'y aurois esté embarassé. Vous trouverez icy la reponce toute ouverte (infra, 4 déc.) avec leur lettre que je ne trouve pas la plus honneste du monde. Quand vous les aurai leu ayez la bonté d'en faire tout ce qu'il vous plaira.

Doc. ② 4 déc. 1700

Vauban aux M^{rs} de Soleure, de Toulon AES BG 14,9 (1668–1789)
(en réponse à la lettre ②) AN 161 MI 46, doss. 2/76
(...) je vous suis d'autant plus obligé que la chose ne le mérite pas
ne l'ayant fait qu'en veüe de lui aider (Puisieux) à vous faire plaisir
le connoissant bon Suisse (sic.!) () et d'ailleurs très capable d'un
bon avis en fortification. Joint que j'ay beaucoup d'estime et de
veneration pour Votre Canton que je connois pour très catholique
et particulièrement affectionné à la France () ce qui me fait sou-
haitter votre sureté en tout ce qui peut assurer votre repos. ()
Je suis avec beaucoup de reconnaissance et de sincérité,
Messieurs,
Votre tres humble et tres obeissant serviteur.
(Signé) *Vauban*

Doc. ② 29 déc. 1700

Puyzieulx à Vauban, de Soleure AD Vol. 126, fol. 406
Jay reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré, du 4^e de ce
moi. Votre reponse à M^s de Soleurre a été reçu comme elle le
meritoit et avec mille complimens qu'on ma prié de vous fer. ()
J'ay bien cru que vous ne trouveriez pas la souscription de leur
lettre trop honnête mais je vous diray que c'est un style et un usage
depuis leurs alliances avec la France. () Mais ils ont usé du mot
de *serviteurs** dans votre lettre, dont ils ne se servent pas même
avec le Roy, à qui ils ne mettent que: *très affectionnés Alliés à la
servir**. Ainsi vous avez été traité mieux que Sa Majesté...

*Soulignés dans le texte. (C'est la familiarité «affectionnée» de nos
serviteurs, donc, qui avait heurté les bienséances!)

1798 *Le dernier mot:*

Général Schauenburg emporte le plan de Vauban, mais sans
soupçonner le nom de son auteur.

Doc. ② 13 ventôse an VI (3 mars 1798)

Schauenburg à Altermatt, à Soleure BNS MS 482, Registre
d'ordres, ans VI et VII, p. 23
Veuillez bien, Monsieur le général, me donner le plus tôt possible
des renseignements précis sur les objets ci-après: () Je désire
avoir le plan militaire de la ville.

Doc. ② Frimaire an VII (novembre-décembre 1798)

Renseignements sur la position de l'armée () *dans l'intérieur de la
Suisse* BNS MS 483/II.
Soleure est dominée, elle est couverte par un bon rempart et un
chemin couvert; elle peut soutenir quelques jours de tranchée.
() Il résulte de cet examen que les places de la Suisse, Soleure
exceptée, peuvent servir contre les habitans, mais peu contre une
armée ennemie. Ce défaut de places est compensé par la nature du
pays.

RÉSUMÉ

Une série inattendue de documents retrouvés dans des archives nous permet dorénavant de lier le nom de Vauban à un remarquable projet de fortification destinée à la ville de Soleure, dont les documents sont conservés à la Bibliothèque militaire fédérale à Berne. Le fait que le constructeur de fortifications le plus célèbre sous le règne de Louis XIV ait dressé un plan pour la ville des ambassadeurs peut surprendre. Il s'agit en effet d'une œuvre de complaisance créée par Vauban pour son ami Puisieux peu de temps après son entrée en fonction comme ambassadeur de France en Suisse. Une analyse approfondie prouve qu'il s'agit de la copie améliorée d'un projet aujourd'hui perdu. Aucun des projets n'a été réalisé, mais l'étude du plan à la lumière du riche matériel révèle une image fascinante de son créateur.

ZUSAMMENFASSUNG

Eine unerwartete Kette archivalischer Funde erlaubt uns, den Namen von Vauban künftig mit einem höchst bemerkenswerten Fortifikationsplan für Solothurn in der Eidgenössischen Militärbibliothek in Bern zu verknüpfen. Die Tatsache, dass der bedeutendste Festungsingenieur unter Ludwig XIV. einen Plan für die Ambassadorsstadt entworfen hatte, mag erstaunen. Es handelte sich um eine Gefälligkeitsarbeit Vaubans für seinen Freund Puyzieulx kurz nach dessen Ankunft als neuer französischer Gesandter in der Schweiz. Eine genaue Plananalyse ergibt, dass es sich um eine verbessernde Kopie eines heute verschollenen Projektes handelt. Keines der beiden Projekte wurde realisiert, doch die Studie über dieses Projekt offenbart im Lichte des reichen Quellenmaterials ein faszinierendes Bild ihres Entwerfers.

RIASSUNTO

Grazie al fortunato ritrovamento di fonti d'archivio possiamo oggi citare con certezza il nome di Vauban in relazione a un progetto di fortificazione alquanto notevole per la città di Soletta, conservato presso la Biblioteca militare federale di Berna. Potrebbe sembrare sorprendente il fatto che Vauban, il più famoso ingegnere militare dell'epoca di Luigi XIV, avesse acconsentito a disegnare piani per una città svizzera. In effetti con quest'opera Vauban intendeva accontentare l'amico de Puyzieux, che era appena stato eletto ambasciatore di Francia a Soletta. L'analisi dettagliata del disegno e del sistema di rilevamento rivelano che si tratta di una copia rielaborata di un progetto preesistente, purtroppo perduto. Nessuno dei due progetti venne mai realizzato ma l'esame del piano rinvenuto, unitamente alla ricca corrispondenza che lo accompagna, ci permette di tracciare un interessante ritratto del suo autore.

SUMMARY

Some unexpected coincidences and a great deal of research have led to the identification of the designer of a curious project of fortifications for the town of Solothurn incorporated in a collection of ancient military maps in Bern. It was no less a celebrity than the Marquis de Vauban who had consented to offer his services in 1700 for the defence of the «Ville des Ambassadeurs» - this as a favor to his friend de Puyzieux, the newly-appointed ambassador of Louis XIV in Switzerland. Fortification analysis and tracing techniques reveal Vauban's intention of improving upon an existing project, now lost. Though neither project was ever realized, the study of our plan in the light of the rich correspondence reproduced here gives us a fascinating insight into the workings of Vauban's mind.